

Recommandations de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 14 septembre 2016 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 5 695 500 francs destinés à l'acquisition de véhicules et d'engins spécifiques pour les services de l'administration municipale (hors Service d'incendie et de secours), soit:

- 1 766 000 francs destinés au renouvellement de véhicules lourds et de remorques;**
- 2 574 000 francs destinés au renouvellement et à l'acquisition d'engins spécifiques;**
- 1 355 500 francs destinés au renouvellement et à l'acquisition de véhicules légers.**

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 17 octobre 2017, dans le rapport PR-1199 A)

Le Conseil municipal demande que la commission de gestion des véhicules explore les possibilités du leasing et de l'autopartage, et de mutualiser davantage le parc de véhicules de la Ville de Genève.